Image not found or type unknown

Il me change le systéme de rémuneration

Par **nanou**, le **21/11/2008** à **11:10**

Bonjour,

Je suis cadre VRP et ma sociétè décide de changer mon systéme de rémunération, je suis actuellement avec 80 % de partie fixe et 20 % de partie variable, ma sociéte souhaite passer à 60 % de partie fixe et 40 % de partie variable. Ont'ils le droit ?
Il décide de réduire mon secteur à ma demande. Ont'il le droit de changer mon statut de cadre ?
Merci de me répondre.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés